

Communiqué

Pour diffusion immédiate

IL Y A URGENCE DE REVOIR LES MÉTHODES D'INTERVENTION DU SPVM

Montréal, le 1^{er} mars 2019 - La Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM) est surprise des conclusions du DPCP en lien avec la mort de M. Pierre Coriolan, décédé des suites d'une intervention policière dans un immeuble de logement social géré par la FOHM, en juin 2017.

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), en concluant que les policiers n'ont pas fait usage d'une force excessive met en lumière les failles des protocoles du SPVM tels qu'ils ont été appliqués ce soir-là.

Pourtant, face à un homme souffrant de problèmes de santé mentale et en crise, l'intervention policière, d'une durée de moins de 30 minutes s'est conclue par la mort de monsieur Coriolan. Le SPVM aurait pu avoir recours aux services de l'équipe de soutien aux urgences psychosociales (ESUP) et aux intervenants en soutien communautaire de la FOHM afin d'en arriver à une conclusion différente, comme cela est le cas pour des personnes en situation de détresse.

Un tel résultat de l'application des protocoles mérite que l'on s'interroge quant aux suivis des nouvelles mesures qui ont été mises en place suite à la mort de M. Alain Magloire survenu en février 2014. Il faut rappeler que le rapport du coroner Luc Malouin avait alors conclu que les policiers se retrouvant dans de telles situations n'étaient pas adéquatement formés et outillés. Les recommandations du rapport mentionnaient notamment l'importance de la formation des policiers. Or, la FOHM s'interroge quant aux suivis de ces recommandations.

À notre avis, il est urgent d'agir et de revoir les méthodes mises en place afin d'éviter à nouveau la mort d'une personne vulnérable et ayant des problèmes de santé mentale. La FOHM souhaite qu'une évaluation des avancées des recommandations du rapport Malouin soit faite par la ministre de la Justice afin d'y apporter rapidement les correctifs nécessaires afin que l'histoire ne se répète pas.

-30 -

Source : Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM)

Contact : Service des communications 514 - 947-0041